

Comité Technique Paritaire - Comité d'Hygiène et de Sécurité - Commissions Départementales de Réforme - Modifications de la représentation de la Collectivité

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la modification de la représentation de la Collectivité (élus et cadres) au Comité Technique Paritaire, au Comité d'Hygiène et de Sécurité et aux Commissions Départementales de Réforme.

I - Le Comité Technique Paritaire

Le Comité Technique Paritaire (CTP) est composé de 14 représentants titulaires de la collectivité et de 14 représentants titulaires du personnel, chacun de ces deux collèges intégrant un nombre équivalent de suppléants.

Le collège des représentants de la collectivité comporte :

- 8 titulaires et 8 suppléants désignés parmi les membres du Conseil Municipal,
- 6 titulaires et 6 suppléants désignés parmi les cadres de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale.

Parmi ces représentants, un certain nombre d'élus ont souhaité être relevés de cette responsabilité ou la voir évoluer et en parallèle au sein des cadres, il y a eu des évolutions (départ en retraite ou mobilité).

Il convient donc de remplacer :

- M. Lazhar HAKKAR (titulaire) par M. Jean-Pierre GOVIGNAUX (titulaire)
- Mme Françoise PRESSE (titulaire) par Mme Martine BULTOT (titulaire)
- Mme Sylvie WANLIN (suppléante) par Mme Françoise PRESSE (suppléante)
- M. Nicolas BODIN (suppléant) par M. Lazhar HAKKAR (suppléant)
- M. Gérard DORNIER (suppléant) par Mme Michèle MOUNEYRAC (suppléante)
- Mme Dominique SARRAZIN (suppléante) par M. Nans MOLLARET (suppléant).

Le Comité Technique Paritaire serait donc composé comme suit :

Délégués titulaires

a) 8 élus :

Marie-Noëlle SCHOELLER
Jean-Pierre GOVIGNAUX
Martine BULTOT
Nicole WEINMAN
Carine MICHEL
Jacqueline PANIER
Fanny GERDIL-DJAOUAT
Pascal BONNET

b) 6 fonctionnaires :

M. Patrick AYACHE, Directeur Général des Services
M. Daniel PENGREC'H, Directeur Général Adjoint des Services
M. Guy PEIGNER, Directeur Général des Services Techniques
M. Rodolphe DUMOULIN, Directeur Général Adjoint des Services, Direction Générale
Mme Mireille TOITOT, Directrice Générale Adjointe des Services, Direction Générale
M. Bernard FALGA, Directeur Général Adjoint des Services

Délégués suppléants**a) 8 élus :**

Catherine THIEBAUT
Solange JOLY
Françoise PRESSE
Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA
Abdel GHEZALI
Béatrice RONZI
Lazhar KAKKAR
Odile FAIVRE-PETITJEAN

b) 6 fonctionnaires

M. Baudouin RUYSSSEN, Directeur Général Adjoint des Services
M. Yvon HENRY, Directeur Hygiène-Santé
Mme Michèle MOUNEYRAC, Directrice Espaces Verts
M. Roland BILLOT, Directeur Sports
M. Nans MOLLARET, Directeur Adjoint CCAS
M. Claude LAMBEY, Directeur du Département TIC et Communication.

II - Le Comité d'Hygiène et de Sécurité

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) est composé de 10 représentants titulaires de la collectivité et de 10 représentants titulaires du personnel, chacun de ces deux collèges intégrant un nombre équivalent de suppléants.

Le collège des représentants de la collectivité comporte 10 titulaires et 10 suppléants désignés parmi les membres du Conseil Municipal.

Parmi ces représentants, un certain nombre d'élus ont souhaité être relevés de cette responsabilité ou la voir évoluer.

Il convient donc de remplacer :

- Mme Françoise PRESSE (titulaire) par M. Jean-Pierre GOVIGNAUX (titulaire)
- M. Patrick BONTEMPS (titulaire) par Mme Béatrice RONZI (titulaire)
- Mlle Hayatte AKODAD (suppléante) par Mlle Béatrice FALCINELLA (suppléante)
- Mlle Béatrice RONZI (suppléante) par Mme Françoise PRESSE (suppléante).

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité serait donc composé comme suit :

10 délégués titulaires :

Marie-Noëlle SCHOELLER
Sylvie JEANNIN
Jean-Pierre GOVIGNAUX
Nicole WEINMAN
Béatrice RONZI
Jacqueline PANIER
Martine BULTOT
Lazhar HAKKAR
Fanny GERDIL-DJAOUAT
Catherine GELIN

10 délégués suppléants :

Catherine THIEBAUT
Solange JOLY
Jean-Jacques DEMONET
Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA
Frank MONNEUR
Abdel GHEZALI
Béatrice FALCINELLA
Emmanuel DUMONT
Françoise PRESSE
Pascal BONNET

III - Commissions Départementales de Réforme

La Ville de Besançon est représentée au sein de ces commissions par deux délégués titulaires et deux suppléants.

Parmi ces délégués, des élus ont souhaité être relevés de cette responsabilité ou la voir évoluer.

Il convient donc de remplacer :

- Mme Marie-Noëlle SCHOELLER (titulaire) par Mme Martine BULTOT (titulaire)
- M. Nicolas BODIN (suppléant) par Mme Marie-Noëlle SCHOELLER (suppléante).

Les Commissions Départementales de Réforme seraient donc composées comme suit :

2 déléguées titulaires :

Martine BULTOT
Nozhat MOUNTASSIR

2 déléguées suppléantes :

Solange JOLY
Marie-Noëlle SCHOELLER.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces modifications.

Après en avoir délibéré, et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions de nominations qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 26 mars 2010.